



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 11 mars 2019

Secrétaire Général : François LOPEZ Secrétaire Général Adjoint : Serge GOURDAIN

Présents : François LOPEZ - Serge GOURDAIN

➡ PROMPTS RETABLISSEMENTS

L'ensemble du District de Lyon et du Rhône de Football souhaite un prompt et complet rétablissement à son ami Jean VAISSIERE hospitalisé pour quelques jours.

➡ COURRIER

Michel PICARD Maire de VENISSIEUX nous informe que sa Ville vient de rejoindre les 377 villes labellisées « Ville active & sportive. Vénissieux se classe même parmi les 36 communes à s'être vue décernée 3 lauriers sur une échelle qui en contient 4. Cette distinction s'ajoute au label « Ville ludique et sportive détenu par la Ville depuis 2013.

Madame PICARD souhaite associer le District de Lyon et du Rhône à ce label.

Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite la Ville de Vénissieux pour cette distinction et vous remercie.

➡ INFORMATION

Pour écrire et échanger avec Arsène MEYER Président Délégué du DLR voici son adresse email president-delegue@lyon-rhone.fff.fr

➡ ENCOURAGEMENTS

COUPE DE FRANCE : Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur à l'OLYMPIQUE LYONNAIS qui jouera les ½ Finale de cette compétition à domicile contre le STADE RENNAIS le **2 ou 3 avril 2019** (date et heure consultable sur le site de la FFF).

COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE : Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur à l'OLYMPIQUE LYONNAIS qui jouera à l'extérieur contre MONTPELLIER HSC son ¼ de Finale le **dimanche 17 mars 2019 à 14h30** (date et heure à vérifier sur le site de la FFF).

COUPE DE FRANCE FEMININE : Le District de Lyon et du Rhône de Football félicite et souhaite le meilleur à l'OLYMPIQUE LYONNAIS qui s'est qualifié pour jouer la Finale de cette compétition contre le LOSC le **mercredi 8 mai 2019 à 19h00** à Châteauroux.

COUPE NATIONALE FUTSAL : Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur au FC CHAVANOZ qui jouera les 8èmes de Finale de cette compétition le **samedi 23 mars 2019 à 16h00** (date et heure à vérifier sur le site de la FFF) contre NANTES METROPOLE.

➡ COMMUNICATION

GRUPE DE TRAVAIL « LE FOOTBALL ENSEMBLE »

Synthèse des 3 groupes

GRUPE 1 / Rapporteurs François Lopez - Serge Gourdain

THEMES : La vie des clubs / Enregistrement de licences / Dématérialisation des licences.

Faire la demande de licence en même temps que la prise de taille des équipements vestimentaires (en juin).

Création d'un petit livret ou fascicule rapide à lire et à comprendre pour les parents et les joueurs sur la vie du club et ses priorités.

Règlements des licences en plusieurs fois (3 ou 2).

Favoriser la demande de licence papier.



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

Prix des licences suivant la date d'enregistrement deux tarifs ou dotation.

Informez les clubs pour la fiche de mutation (les éducateurs ont du mal à la trouver)

Educateurs de jeunes demandent de mettre en ligne le formulaire d'inscription.

Mail de la FFF ou de LAURA Foot avec le mot licences (faire une distinction entre les promotions publicités et information licences pour éviter de supprimer instantanément le mail.

Simplifier la demande de licences et surtout le nombre de pixels de la photo.

Dans les clubs, tenir des permanences plus tôt dans la saison.

Communiqués par Mail aux licenciés.

Les clubs doivent communiquer plus largement aux futurs licenciés (Réunions, emails, ...)

Mutation et régulation des joueurs / Perte des licenciés.

Communiquer avec les joueurs et les parents mettre des moyens pour garder ces adhérents

Se sentir bien dans son club

Consolidation par le dialogue entre le président (e) et les éducateurs.

Feuille de route entre le président(e) et les éducateurs et joueurs.

Charte entre les présidents (es) de club pour éviter le pillage des joueurs et ou entraîneurs, éducateurs et dirigeants.

Chercher à mieux comprendre les raisons de départ de joueurs dans un autre club

L'éthique respectueuse sportive entre l'éducateur et son club.

Fidéliser les joueurs dès la seconde année avec une baisse du prix des licences 20% sur quatre ans.

Qualité d'accueils, ambiance du club.

Tracer les globes trotteurs (pilleurs de clubs).

Charte entre présidents et suivi des informations.

Mettre en place dans les clubs des manifestations extra sportives pour faire rentrer des ressources..

Règlements des licences par CB.

GROUPE 2 / Rapporteurs Saïd Intidam - Gilles Portejoie – Martine Granottier

THEMES : Motiver et fidéliser les dirigeants / Litiges entre dirigeants / Gestion des publics

Deux types de dirigeants fréquentent le club : Les réguliers et les occasionnels

Les clubs ont des grosses difficultés de recruter des dirigeants dans les équipes de niveaux inférieurs (2 et 3 par exemple)

Déduction des impôts à communiquer en interne aux dirigeants

Communiquer dans les écoles et collèges

Il est très difficile de faire admettre que lorsqu'on s'engage on est tenu de s'investir pleinement

La multiplication des licences pour une même personne est difficile à gérer, pourquoi pas en avoir qu'une qui regroupe toutes les fonctions

Quid de plusieurs licences dirigeant dans plusieurs clubs ?

Les problèmes de primes et de notes de frais sont des points sensibles pour un club

Les diplômes permettent aux dirigeants de se former

Lutter contre les transferts et le mercenariat dans le foot amateur, une charte entre Président en commençant par les groupements pourrait être rédigée.

Imposer aux clubs d'actualiser les statuts de leur association (comment un jeune non majeur peut voter lors d'une AG alors que les statuts ne le permettent pas ?)

Les procès-verbaux des Assemblées Générales sont très rarement transmis à la préfecture comme l'exige la loi.

Les Assemblées Générales ne sont pas valables car elles ne sont pas déposées en préfecture

Les clubs sont en professionnalisation et deviennent des entreprises

Les stades avec tribune sont plus faciles à gérer. Se rapprocher des mairies pour sécuriser les terrains

Les instances du football parent de Police des terrains alors qu'il n'est pas du ressort du club d'en interdire l'accès

Le DLR a ses interlocuteurs. Encore faut-il les solliciter pour être accompagné et gérer les spectateurs

Il faut dissocier les spectateurs des éducateurs

Certains fouteurs de troubles le sont souvent par amusement et légèreté. Les investir sur des missions de sécurisation s'avère parfois utile. Leur proximité des personnes virulentes permet d'apaiser le climat

Transmettre les décisions disciplinaires en copie aux adjoints concernés dans les mairies pour aider les clubs à se faire entendre de la municipalité

Il est très difficile de faire admettre que lorsqu'on s'engage on est tenu par le fait de s'investir pleinement

Difficultés de trouver des ressources préventives dans les clubs de bas niveau



PV 425 DU JEUDI 14 MARS 2019

GROUPE 3 / Rapporteurs Bernard Courrier - Alain Barbier

THEMES: Pyramide des Niveaux / Séniors de demain / Montées / descentes en Ligue / Futsal / Foot Féminin

Jeunes :

U15 D4 : 106 clubs

Poules de brassage pour les montées vers la D3 :

Certaines équipes ne jouent pas la phase 1 pour être reversées en poules basses et jouer la montée lors du match de barrage.

(Rappel de B. Courrier : A compter de cette saison 2018 / 2019, en U15, il y aura 2 matches de barrage)

Création d'une D5 en U15 et U17 ?

Foot loisir chez les jeunes : Le FCL a mis en place cette organisation.

Plusieurs équipes sont engagées dans les championnats de dernières divisions et ont pour philosophie de « prendre du plaisir » sans aucune obligation de résultats. Les éducateurs organisent leurs séances d'entraînements en fonction du niveau de leur public.

Plus d'accompagnement lors d'Entente et de Fusion : Les petits clubs rencontrent des difficultés à composer une équipe en U13/ U15 ou U17.

« Re-crédation » d'une D5, en format loisir sans montée.

Jérôme Hernandez a informé les participants qu'il travaillait sur ce sujet :

Les catégories concernées : U6, U7, U15, voire U17.

La fidélisation des jeunes joueurs doit rester la priorité de tous.

Aujourd'hui, 50% des effectifs U7, U9, U11 arrêtent en fin de saison. Il faut répondre aux attentes des enfants / parents et dirigeants de club et créer 2 championnats : Compétition et Loisir.

Rester vigilant sur le foot « Ado »

Concernant, la mise en place du foot loisir chez les jeunes ... « Attention que ce ne soit pas une garderie »

U15/U17 : Proposition de création de 2 poules en D1.

Ouvrir les poules de brassage jusqu'en D3

Niveler les équipes vers le haut et non vers le bas.

Jouer en D5 est dégradant.

Seniors :

Pourquoi une D5 ?

L'idée de passer à un championnat à 60 équipes en D3 est validée par tous les participants.

La D5 passerait à 67 équipes.

Perte de plaisir à jouer en championnat de district => De plus en plus de joueurs se dirigent vers le foot loisir.

Etre plus sévère avec les équipes / clubs qui ne respectent pas les règles de « bonne conduite » et de respect de leurs adversaires.

Futsal :

Créer une finale « Champions des Champions pour le championnat D3 / D4 à l'image de la D1 de championnat à 11 ».

Les 3 premiers de chaque poule se rencontreraient pour désigner un Champion.

Suppression de la R2 qui avantage les « grands Club ».

Peu d'attraction pour la D4.

A la surprise générale, le foot loisir est en déclin.

Foot Féminin :

En U18 et séniors, le foot se développe rapidement et certains clubs se contentent d'un email à la Ligue pour intégrer un championnat de Ligue ... Incompréhensible.

Les Montées et descentes en Championnat à 11 vers la Ligue ne sont pas équitables par district.

Réponse de Jérôme : « Certains district n'ont pas de championnat Féminin. Une descente conduirait à la fin de la section féminine de ces clubs. A l'inverse du District du Rhône qui a de nombreuses équipes à ce niveau.

Ecole de foot (U12 / U13 / U14 et U15) : La réforme sur la qualification des joueuses ne répond pas aux attentes des clubs.

Revoir les critères d'attribution du Label, notamment sur l'obligation d'avoir une section féminine

Limitation des mutations même lors de création d'équipe. Appliquer la règle de 6 mutations maximum.

Empêcher le « pillage » et le « marchandage » organisés par certains éducateurs.

Information donnée d'une création d'une D2